

COMMUNICATIONS ET LECTURES.

Paléontologie. — M. Dumont adresse la note suivante au sujet de celle qui a été insérée, par M. De Koninck, dans les *Bulletins* (1) :

« Le 10 avril dernier, j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie un fragment de leçon sur la valeur du caractère paléontologique en géologie. Le 10 juillet, M. De Koninck a lu une notice où il cherche à combattre mon opinion. Cette notice ne renfermant aucun argument contre la théorie exposée, j'ai cru devoir, dans la séance du 7 août, ramener M. De Koninck à la question et indiquer les points qu'il devait attaquer et ceux qu'il devait défendre. Cependant, dans une réplique lue à la séance du 9 octobre, à laquelle je n'assistais pas, M. De Koninck n'aborde pas plus le fond de la question que dans sa première lecture, et s'obstine à prétendre que je n'apporte pas de faits à l'appui de la théorie que je soutiens.

Comme je n'ai pas l'habitude de reculer devant une discussion sérieuse et encore moins de l'é luder, je rappellerai encore une fois que mon opinion repose sur les faits suivants :

Les êtres de l'époque actuelle varient avec la latitude, la pression et la nature des milieux.

Les coquilles du terrain tertiaire moyen de la zone tempérée boréale ont moins d'analogie avec celles qui vi-

(1) Voir tome XIV, 2^e partie, p. 249.

vent actuellement sous cette zone, qu'avec celles qui vivent sous l'équateur, etc.

Il faudrait donc prouver que ces faits sont inexacts pour renverser la théorie qui en découle.

Il est, je crois, inutile d'insister pour que M. De Koninck nous démontre que les terrains situés sous des latitudes éloignées et qui renferment des fossiles semblables, ont été formés à la même époque.

Mais il est étrange qu'il ne se croie pas obligé à nous faire connaître les considérations qui l'ont conduit à admettre que *le calcaire de Visé a été formé avant le calcaire de Tournay*, et l'Académie doit croire, d'après cela, que cette prétendue détermination n'est pas fondée sur des faits positifs. »

Falsifications des céréales et recherches sur les éléments inorganiques de ces graines; par M. Louyet, correspondant de l'Académie.

Deuxième notice (1).

Dans la précédente notice, j'ai négligé de mentionner certaines farines, qui, sans être falsifiées par des graines étrangères ou par des matières fixes, donnent cependant à l'incinération un poids de cendres beaucoup plus considérable que les farines que j'ai examinées et que j'ai prises pour terme de comparaison.

(1) Voir le *Bulletin* de la séance précédente, p. 522.